



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES PREAVIS MUNICIPAL N° 7 – 2014

« Budget 2015 »

La commission composée de M. Paltenghi (président), de MM Bommottet, Guignard, Haymoz, Jeanbourquin, Marcoz et Mouquin s'est réunie le mardi 28 octobre à la maison de commune en présence de la municipalité incorporé ainsi que du boursier communal. Une deuxième réunion a eu lieu le mercredi 5 novembre 2014.

Lors de la première séance, M. Besson nous a présenté le préavis. M. Tronchet a détaillé le budget point par point, les autres membres de la municipalité ont complété les informations relatives à leur dicastère. Nous les en remercions.

Notre analyse fait apparaître les points suivants :

- La forte augmentation d'impôt décidée en 2013, en vue de créer une marge financière pour des investissements indispensables ne produit pas les effets attendus. Les revenus d'impôt budgétés ne sont pas aussi prometteurs que prévus ; les dépenses les absorbent au-delà. Aucune marge n'est constituée. Cette situation est préoccupante compte tenu de l'effort fiscal majeur demandé à la population.
- La commission des finances y voit un risque important pour la commune, celui de se trouver dans l'obligation d'envisager une nouvelle augmentation d'impôt, très problématique, lors d'un prochain investissement incontournable.
- La commission des finances s'est interrogée sur les raisons de cette situation. Elle est d'avis que le produit financier que l'on pouvait attendre est utilisé dans une multitude de dépenses ou d'augmentations de dépenses, qui pour chacune a sa justification, mais qui, vu globalement, ne revêt pas une priorité essentielle. Les petites rivières finissent par faire un fleuve...
- A titre d'exemple, on peut se demander si les dépenses suivantes sont une nécessité absolue compte tenu de la situation financière actuelle:
 - Augmentation des charges pour le local des jeunes intercommunal de Penthalaz (Toit Pour Tous), bus PPDL, renforcement de l'aménagement à la route de Sullens, réfection du jardin des souvenirs, manifestations villageoises et culturelles, implantation de Moloks supplémentaires, bibliothèque intercommunale, entretien annuel du terrain de football, augmentation du balayage des routes...
- La commission des finances note aussi que beaucoup de ces prestations ne font pas l'objet d'un réexamen périodique ainsi que d'un suivi du nombre de leurs bénéficiaires et de leur utilité pour ceux-ci.

La commission des finances souhaite que les remarques ci-dessus soient prises en compte pour l'établissement des budgets 2016 et suivant, sans remettre en question le travail qui a été fait pour le budget 2015.

La commission des finances propose ainsi au conseil communal d'accepter le préavis municipal N° 7 - 2014 tel que présenté.

Le Président


Jean-Jacques Paltenghi

Le Rapporteur


Lionel Jeanbourquin